

LE PROJET SAMSAH ETUDIANTS en juin 2008

Ce projet a été impulsé par le groupement inter-associatif « Droit au Savoir » dont l'APF est l'un des membres fondateurs. Cette association a pour but de favoriser la scolarisation des jeunes en situation de handicap, de plus de 16 ans.

Le pôle lyonnais de cette association a été contacté par J.C. PARISOT, délégué ministériel à l'emploi et l'intégration des personnes handicapées, dans un contexte où les entreprises rencontrent des difficultés dans le recrutement de personnes handicapées et dans un contexte de pénurie de logements étudiants adaptés.

Il apparaît donc indispensable d'offrir un accompagnement global de l'étudiant en situation de handicap, afin de permettre au plus grand nombre l'accès à l'enseignement supérieur.

L'APF a donc été pressenti pour être l'association gestionnaire de ce projet. Ayant déjà l'expérience de la gestion d'un SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés), le SESVAD (SErvice Spécialisé pour une vie autonome à domicile) aurait ainsi la gestion de ce nouveau service.

Le SAMSAH Étudiants sera destiné à tous les étudiants lyonnais, quel que soit leur handicap. Il leur permettra de les accompagner dans leur projet universitaire afin de surmonter les différents obstacles liés au handicap.

Ce service offrira 3 formes d'accompagnement :

- **un accompagnement social** : l'étudiant aura un référent auquel il pourra s'adresser, et ceci en dehors de l'université, afin de lui faire part des différentes difficultés rencontrées sur le campus. Cet accompagnant pourra lui apporter un soutien et permettre à l'étudiant de réaliser son projet individuel.
- **un accompagnement médical** : le SAMSAH permet de coordonner et de délivrer les différentes interventions paramédicales que pourraient avoir besoin l'étudiant sur le campus et à son domicile.
- **Un accompagnement pédagogique** : il s'agit ici pour le SAMSAH de travailler avec les référents des établissements d'enseignement supérieur afin d'assurer un accompagnement pédagogique continu et spécifique pour chacun des étudiants.
 - o Le SAMSAH participera à l'évaluation des besoins au niveau pédagogique, et ce, en faisant appel aux compétences spécifiques des associations partenaires du SAMSAH.
 - o Il assurera le suivi d'intégration de l'étudiant et la coordination des différents professionnels intervenant sur le campus.

Le SAMSAH Étudiants mettra également à la disposition de ses usagers, des logements adaptés au sein de résidences universitaires du CROUS.

Nous ne sommes aujourd'hui qu'aux prémices du projet, mais nous espérons que ce projet sera effectif à la rentrée 2009.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à nous laisser un message ou nous contacter par mail ou téléphone.

Anne ENSELME directrice SESVAD

Roxane RUIZ chargée de projet

anne.enselme@apf69.asso.fr

